

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

## Séance du 20 mars 2015

**Etaient présents:** Laura Bodin Linares, Tom Rousseau, Flore Lepied, Rémi Soulet, Gabriel fontaine, Lana Ali, Mathéo Thevard Gautier, Sofia Plata, Elma Luczack, Aure Dezaunay, Eva Madelaine, Thibault Amiot, Victoria Delpuech, Elie fontaine, Cylia Oussenen Madi.

**Secrétaire :** Clara Tavernier

**Présidente :** Ghislaine Collette

### 1 – Mise en place du Conseil Municipal des Enfants

Ghislaine Collette souhaite la bienvenue aux nouveaux élus du CME et les félicite pour leur élection.

Afin de faciliter le fonctionnement du CME, elle propose qu'un ou une élève de CM1-CM2 non élu assure avec elle le secrétariat des séances. Clara Tavernier est élue à l'unanimité. Son rôle sera de compléter le compte-rendu pendant la séance, de relire le compte-rendu et de le faire signer par les membres du CME. En cas d'absence de la secrétaire, le secrétariat sera assuré par un élu désigné en début de séance.

Chaque conseiller reçoit un porte-document avec son diplôme de petit citoyen, sa carte de membre du CME et les documents de travail. C'est un outil de travail qui doit accompagner le jeune conseiller pendant les deux ans. Tous les documents remis peuvent être rangés dans ce porte-document.

### 2 – Charte de fonctionnement

La charte de fonctionnement est remise en séance. Afin de permettre à tous les nouveaux élus de participer aux séances, celles-ci seront programmées le jeudi en fin d'après-midi sauf la prochaine.

**Les séances plénières:** ce sont des réunions qui permettent de présenter les projets, de décider et de voter. Ce sont des **réunions** servant à privilégier les échanges et les débats et pendant lesquels seront présentés les projets en cours. Les séances plénières seront présidées par l'élue du Conseil Municipal des Adultes. Ces réunions sont publiques et tout enfant intéressé peut y assister. Chaque conseiller recevra une convocation une semaine au moins avant la tenue de la réunion. Elle comportera l'ordre du jour. Le **compte-rendu** des débats et des décisions sera affiché devant l'école, diffusé dans le bulletin municipal et sur le site internet de la mairie.

## 2 - Présentation du contenu des programmes des élus au CME

Le contenu des programmes des élus est présenté :

- **Classe :**

Travaux manuels, plus de matériel informatique, ne pas travailler le mercredi, plus de livres pour les petits et les grands, plus de sport le jeudi, un adulte pour l'informatique

- **Sorties scolaires :**

Plus de sorties scolaires, visite d'un musée en fin d'année, sorties sportives, sorties théâtre et cinéma

- **Cour :** plus de jeux, plus de terrains de jeu pour les chats et les éperviers, des ballons, au foot les équipes doivent être équitables, chasubles pour le foot, pas de tricherie au chat, pas de crise de rage au ping-pong, marelle, que les petits et les grands jouent à chat ensemble, plus de cerceaux, respect du règlement, de nouveaux jeux

- **Sport :** plus de sport,

- **Cantine :** kebab, frites, plus de glaces en été, plus de gâteaux au chocolat, noter les repas tous les vendredis, crème anglaise, feu de couleur pour parler chuchoter ou se taire à la cantine

- **Vivre ensemble :** ne pas se moquer les uns des autres, ne pas dire de gros mots, ne pas se disputer, plus de fêtes, boîte à idées

- **Vivre à Raizeux :** un cendrier dans le parking, supprimer les vieux livres à la bibliothèque, organiser une exposition des activités de l'année, interdiction de fumer devant l'école, table de ping-pong dans le parc, organiser des après-midi de jeux et des goûters avec les personnes âgées les parents, mettre des jeux pour les petits dans le parc, installer un hôtel à insectes dans le jardin de la Motte.

Tous les points ont été abordés mais seront revus en détail au cours des prochaines séances.

## 3 – Règlement de la cour

Le règlement de la cour actuel a été envoyé avec la convocation.

D'autres points sont proposés :

Je ne tape pas.

Je ne joue pas autour des maîtres.

Je n'arrache pas les feuilles des arbustes.

Je respecte les règles du jeu.

Je n'insulte personne.

Je ne jette pas de sable du bac à sable sur les autres.

Avoir des récréations pour jouer au foot pour les CM1/CM2 et d'autres récréations pour les petits.

Ne pas s'énerver au ping-pong.

Ne pas tirer avec son pied dans les balles de ping-pong.

Je ne dis pas de gros mots.

On doit se partager les objets de la cour.

Le temps imparti pour la séance étant passé, ce point sera soumis au vote à la prochaine séance.

## 3 – Dates à venir

Prochain CME le vendredi 10 avril à 16h15.

Invitation à participer au Conseil Municipal des adultes le 10 avril à 20h30.